

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 décembre 2008

CREATION D'UNE PREMIERE ANNEE COMMUNE AUX ETUDES DE SANTE - (n° 1318)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1

présenté par
M. Philippe-Armand Martin

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 2, supprimer le mot :

« pharmaceutiques ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'intégration de la filière pharmacie à la L1 Santé, telle qu'elle est proposée, engendrerait une perte de pédagogie importante pour ses étudiants.

En effet, si elle devait avoir lieu, les étudiants de pharmacie se verrraient alors confrontés à la mise en place d'une première année totalement en contradiction avec le plan « réussite en licence » présentée par Mme Pécresse en décembre dernier et ce pour les raisons suivantes :

-Des amphithéâtres surchargés sans structure adéquate pour un accueil correct des étudiants (+ 25% d'étudiants par rapport à la PCEM 1 actuelle).

-Une augmentation du nombre d'inscrits et donc un accroissement de l'échec lors de la première année de licence,

-La diminution voire la suppression dans certaines facultés, des heures de travaux en petits groupes,

-L'augmentation significative du nombre d'étudiants dans ces petits groupes (passant de 30 étudiants à plus de 150 étudiants),

Afin d'éviter cela, il serait préférable que la pharmacie intègre le système LMD (Licence Master Doctorat) de façon indépendante.